

NON AU CONTENU DES ORDONNANCES GOUVERNEMENTALES !

Rassemblement à Brest le mardi 12 septembre 2017 à 10h30 place de la liberté

**Les ordonnances, annoncées comme « renforcement »
du dialogue social, sont à l'opposé des objectifs :**

- Dans les entreprises de moins de 20 salariés, disparition du mandatement et des Organisations Syndicales, laissant toute latitude à l'employeur.
- Dans les entreprises de 50 salariés et plus, la perte annoncée de représentation syndicale par le regroupement des instances pèsera sur notre force syndicale de demain.
- Le périmètre économique de l'entreprise, en cas de licenciements, ramené au seul territoire français.
- Les ruptures conventionnelles collectives qui caricaturent les licenciements économiques.
- Le CHSCT, qui jusqu'alors était l'instance qui pouvait contraindre l'employeur et qui à nos yeux était un outil important disparaît au profit d'une commission.
- La prescription d'ester en justice ramenée à un an. Quid des personnes abîmées par l'entreprise, burn out ou dépression, qui ne pourront agir dans ce nouveau délai.
- Ces ordonnances n'augurent rien de bon pour les futures concertations sur le retraites, la formation, l'assurance chômage et la protection sociale.
- Les organisations syndicales se sont battues pour faire avancer les droits des salariés et de leurs conditions de travail.

**La CFDT participe aux négociations, fait avancer ses
argumentaires, ses idées, ses projets.
Elle sait aussi dire NON quand les salariés y perdent trop !
C'est ce qui se passe aujourd'hui.**

**POUR TOUTES CES RAISONS, SOYONS NOMBREUX
LE 12 SEPTEMBRE A MANIFESTER NOTRE
MECONTENTEMENT.**